



POEC

PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE
À L'EMPLOI

RECRUTEZ UN CANDIDAT FORMÉ ET OPÉRATIONNEL

Vous palliez vos difficultés de recrutement en vous mettant en relation avec des candidats formés et opérationnels.

LA POEC, qu'est-ce que c'est ?

La Préparation opérationnelle à l'emploi collective est un dispositif mis en oeuvre par l'OPCO. Financée par l'État et France travail, elle permet de former un groupe de demandeurs d'emploi en vue d'acquérir les compétences requises pour occuper un poste. Les formations préparent à des métiers identifiés en tension, émergents ou en pénurie sur un bassin d'emploi déterminé.

1 Entreprises concernées

Toute entreprise du champ d'intervention d'Opcop EP ayant des besoins non pourvus en matière de compétences, peut recruter une personne formée dans le cadre d'une POEC.

2 Modalités

Opcop EP construit le parcours de formation en phase avec les besoins en compétences identifiés grâce à vos informations. Il sélectionne le prestataire de formation sur appel d'offres.

La durée du parcours, en général de 400 heures, comprend un stage pratique en entreprise et peut déboucher sur une certification reconnue.

3 Recrutement du candidat

Pour sécuriser votre recrutement, vous pouvez vous associer aux différentes étapes du parcours :

- sourcing des candidats ;
- accueil d'un candidat en stage pratique (voir encadré page suivante) ;
- participation aux jobs dating organisés par le prestataire de formation.

Le recrutement après une POEC n'est pas conditionné au dépôt préalable d'une offre d'emploi. À l'issue d'une POEC, vous pouvez recruter le candidat avec un contrat de travail en CDI, CDD ou un contrat en alternance (au moins 12 mois).

4 Financement

Le financement des formations est assuré par l'État dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC).



Le parcours de formation inclut une **période d'immersion en entreprise**.

Vous accueillez dans votre entreprise un stagiaire qui est directement indemnisé par France travail. Vous renforcez ainsi vos équipes et bénéficiez d'un collaborateur motivé et opérationnel, dans l'optique d'un recrutement éventuel.

5 Démarche

- Consultez les formations programmées dans votre région sur opcoep.fr/formations ;
- Prenez contact avec l'organisme de formation en charge de la formation pour connaître les modalités de recrutement, dates de job dating, profils des candidats, dates de stage... ;
- Contactez votre [conseiller Opco EP](https://opcoep.fr/mon-conseiller) sur opcoep.fr/mon-conseiller pour lui faire part de vos besoins. Nous vous accompagnons dans vos démarches.

Plus d'informations :
opcoep.fr

Les POEC sont financées par l'État, dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC).



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

